

Compte-rendu de la CMN de Tir sportif du 16/06/22 en visioconférence

Membres de la CMN présents :

- Jérôme BROUSSIER
- Victor POULAIN
- Philippe QUENTEL
- Marie-Pierre ROUSSARD
- Nathalie SALAS
- Sébastien THIBOT

Membres de la CMN absents :

- Maxime COURSIMAULT (absence excusée)
- Amélie MULLER (absence excusée)

1. Bilan du Championnat de France 2022 (Châteauroux) :

Les membres de la CMN (UNSS et FFTir) s'accordent à dire que la compétition s'est très bien déroulée, dans un cadre privilégié qu'est le Centre national de tir sportif (CNTS) de tir sportif. La formule sportive n'a pas connu d'accroc et les ateliers de découverte organisés en parallèle ont connu un vif succès. La présence et l'implication des Jeunes officiels ont été saluées de tous.

Un bémol est à relever : le petit nombre d'équipes présentes. La diminution du nombre d'équipes vient de la pandémie de Covid-19 et a été remarqué dans de nombreuses activités.

2. Championnat de France 2023 :

L'implantation n'est pas encore officielle. Victor POULAIN doit contacter le service UNSS qui a été approché et qui s'est positionné pour organiser ce Championnat de France. La semaine du 27 mars 2023 (avec un CF qui se déroulerait les 28 et 29) a été ciblée par la FFTir et l'UNSS. L'officialisation de l'implantation de ce championnat interviendra dans les prochaines semaines.

3. Actualisation des documents qui encadrent la pratique de l'activité :

L'ensemble des documents vont être actualisés (dans la forme comme dans le fond) d'ici la fin de l'année scolaire de manière à être publiés sur OPUSS dès la rentrée scolaire prochaine.

Quelques petits ajustements vont être effectués sur les points suivants :

- Nécessité pour un adulte accompagnateur non licencié UNSS de présenter un agrément ou attestation du chef d'établissement pour participer au CF ;
- Ajustement du temps de compétition (10 minutes d'installation, 20 minutes de préparation et 1h30 de match contre 1h40 auparavant) ;
- Création d'une fiche récapitulative avec les éléments essentiels (rôles des JO, règlement de l'activité, etc.) qui sera envoyée aux équipes via l'organisateur, en amont de la compétition. Cette décision vient du fait que la CMN a remarqué que des nombreuses équipes arrivaient sur le site du Championnat de France en méconnaissant certains points de règlement pourtant essentiels ;
- Création d'un QCM en ligne pour les JO.

4. Finalisation et signature de la convention UNSS / FFTir :

La convention entre l'UNSS et la FFTir est en cours de finalisation. Un point relatif aux passerelles entre l'UNSS et la FFTir pour les Jeunes Arbitres doit être rajouté. Une signature est envisagée en tout début d'année scolaire prochaine.

5. Formation des enseignants :

Une formation des enseignants est en cours d'organisation. Elle devrait avoir lieu au CNTS au mois de novembre 2022, en collaboration FFTir / UNSS / FFSU. Cette formation ciblera prioritairement les enseignants des académies de Créteil, Paris et Versailles ainsi que de la région de Châteauroux.

Compte-rendu rédigé pour la CMN par
Victor POULAIN – DNA UNSS

